



Le 16 septembre 2024

**Re : Le programme de négociation collective des employés fédéraux
2025 Programme et inscription**

Destinataires : Présidents et secrétaires-trésoriers de district et tous les présidents et secrétaires-archivistes des sections locales des employés du gouvernement fédéral des États-Unis.

Chères consœurs, chers confrères :

Ceci est l'appel pour le **programme de négociation collective des employés fédéraux** qui se tiendra du 23 au 28 mars 2025 au Centre d'éducation et de technologie William W. Winpisinger à Hollywood, Maryland. Proposé par le département des employés du gouvernement, ce cours se concentrera sur les règles de base de la négociation, la négociation contractuelle, la négociation à mi-parcours, la négociation collective et la loi (FLRA), les appels de négociabilité, les procédures d'impasse avec le FSIP, et la préparation de la section locale pour les négociations. Une simulation d'une journée au cours de laquelle les participants prendront part au processus de négociation collective sera également incluse.

Cette lettre d'appel comprend la lettre de politique de l'AIM qui détaille les frais du cours, du transport et du programme d'études. Utilisez le lien ci-dessous pour inscrire les membres à ce programme.

[Formulaire d'inscription du programme](#)

L'inscription doit être effectuée **avant le 27 janvier 2025**. Si vous avez des questions sur ce programme, veuillez contacter le département des services des employés du gouvernement au (301) 967-4500.

Nous vous remercions de votre soutien à ce programme essentiel pour nos membres.

Fraternellement,

Brian Bryant
Président international

BB/taw

cc: Dir. Norman

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
MACHINISTES ET DES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES DE L'AEROSPATIALE**



9000 Machinists Place, Upper Marlboro, MD 20772

POLITIQUE NO. XI.1

**Centre d'éducation et de technologie
William W. Wimpisinger –**

**Frais de formation, subvention pour
le transport et programme de
formation**

ÉMIS: Le 14 septembre 2015

L'AIM prendra en charge la totalité des frais de transport sous certaines conditions pour tous les participants sélectionnés pour assister à une activité financée par l'AIM au Centre Wimpisinger.

Ces conditions sont les suivantes :

1. Les noms des participants à une activité doivent parvenir au bureau de la direction du Centre Wimpisinger au moins huit (8) semaines avant la date de début de l'activité.
2. Tous les transports (aériens ou ferroviaires) seront pris en charge par l'agent désigné de la Grande loge, Metropolitan Travel Services, sur la base des informations fournies par le membre. Des billets d'avion ou de train Super Saver de 21 jours seront achetés pour chaque participant sélectionné pour assister à un programme, après avoir rempli un formulaire de demande de voyage.
3. En cas d'annulation de la participation après l'achat d'un billet non remboursable pour une raison autre qu'une excuse médicale pour cause de maladie ou de décès du participant ou d'un membre de sa famille, le coût du billet sera facturé à la section locale ou au district qui envoie le participant une fois que le billet aura expiré. Si le billet est utilisé à un autre moment pour assister à une manifestation du Centre William W. Wimpisinger, la section locale ou le district qui envoie le participant devra payer les frais de changement ou les coûts liés à l'utilisation du billet. Cette règle s'applique également aux agents d'affaires ou aux présidents généraux.
4. Si un billet est acheté après la date limite de 21 jours pour le tarif super économique, toute différence entre le billet aller-retour super économique et le coût réel du billet sera à la charge du participant ou de l'hébergement qui l'envoie.
5. Les participants des sections locales de transport aérien sont priés de voyager avec des laissez-passer fournis par l'employeur. Si l'employeur refuse de fournir des laissez-passer, les participants doivent contacter leur district pour obtenir de l'aide.
6. Les billets achetés par le membre ou sa section locale ou de son district ne font l'objet d'aucun remboursement.

7. Si un participant doit passer une nuit à l'aller ou au retour du Centre Winpisinger, les frais d'hébergement ne seront pas remboursés par la Grande loge.
8. Les taxis, les voitures de location, les limousines, les autobus, les lignes de tram, le stationnement, etc. ne sont pas remboursés par la Grande loge.
9. La Grande loge ne prend pas en charge les frais de voyage des personnes à charge.
10. Si un participant choisit de conduire son propre véhicule, il sera remboursé au taux standard de l'IRS par mille jusqu'à concurrence d'un maximum de 1 600 milles (2574.9 kilomètres) aller-retour ou l'équivalent d'un billet super économique aller-retour, selon le moins élevé des deux. La distance sera déterminée par l'adresse du domicile du membre à Hollywood, Maryland.
11. Si l'espace le permet, le covoiturage est fortement encouragé lorsque plusieurs participants de la même section locale ou du même district conduisent. En cas de covoiturage, le montant du remboursement sera déterminé conformément au point 10 ci-dessus.

Tout membre de l'AIM participant à une activité au Centre Winpisinger, lorsque l'AIM en est le principal responsable, bénéficiera de la gratuité de sa chambre, de ses repas et de ses rafraîchissements.

En fonction des places disponibles, un participant inscrit à un programme peut amener sa famille pour un coût minime. La famille est limitée au participant, à son conjoint ou partenaire et à leurs enfants vivant à la maison. Les enfants de moins de 17 ans doivent être surveillés en tout temps par un adulte.

Conformément aux exigences du programme de cours, les programmes ne dépasseront pas cinq jours dans la mesure du possible, commençant le dimanche et se terminant le vendredi suivant.

Le recrutement pour les programmes de formation au leadership se fera conformément au dossier d'annonce officiel pour les programmes de formation au leadership et de formation des formateurs des Machinistes.

Les candidats aux programmes de formation des dirigeants seront inscrits selon le principe du premier arrivé, premier servi, en fonction des quotas autorisés pour le nombre de participants dans le territoire spécifique de la section locale et/ou du vice-président général.

Si une section locale demande à envoyer un membre à la formation de Leadership I, II, avancée ou à la formation des formateurs et que tous les programmes sont complets, ce membre sera placé sur une liste d'attente en fonction de la date à laquelle il a été reçu pour l'année en question. Tous les participants potentiels qui restent sur la liste d'attente à la fin de l'année se verront attribuer le premier choix de dates pour l'année suivante, mais devront soumettre à nouveau un formulaire d'inscription dans les délais impartis.

L'affectation aux programmes du personnel se fera en fonction des besoins et sera attribuée par le vice-président général.